

Programme de lutte contre la pénurie de  
professionnels de la santé  
Action N° 8.3 : Tableaux de bord

**Résultats et  
analyse de  
l'enquête réalisée  
en 2016 par la  
direction générale  
de la santé**

---

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>RESULTATS ET ANALYSE .....</b>	<b>3</b>
2.1.	Taux de réponse .....	3
2.2.	Effectifs et âge moyen.....	3
2.3.	Engagements, départs, durée en emploi et postes vacants .....	4
2.4.	Places de stage et d'apprentissage .....	5
2.4.1	Places par type d'institution .....	5
2.4.2	Places par catégorie professionnelle .....	6
2.4.3	Places par profession et institution.....	7
2.4.4	Offre publique en pourcent du total .....	8
2.5.	Origines des diplômés .....	8
2.6.	Places de stage nécessaires .....	8
2.6.1	A l'HEdS: Haute Ecole de Santé.....	8
2.6.2	Au Secondaire II.....	9
2.7.	Places de stage disponibles.....	10
<b>3.</b>	<b>BILAN GENERAL DE L'ENQUETE 2016 .....</b>	<b>10</b>
<b>4.</b>	<b>SUITE 2017 ET AMELIORATIONS PREVUES.....</b>	<b>11</b>

## 1. INTRODUCTION

Conscient de la problématique liée à la pénurie des professionnels de la santé et à l'augmentation des besoins liée notamment au vieillissement de la population, le canton a pris ses responsabilités afin d'accroître le potentiel de formation et augmenter son autonomie en la matière. Le 16 avril 2012, vingt-deux mesures et actions ont été identifiées et recueillies dans un rapport intitulé « Programme de lutte contre la pénurie des professionnels de la santé dans le Canton de Genève ». Plusieurs mesures ont été déployées, d'autres sont en cours de réalisation. L'action 8.3, portée par la direction générale de la santé (DGS), prévoit de réaliser annuellement un questionnaire qui alimente un tableau de bord dont les objectifs sont les suivants :

- suivre les effectifs du personnel de santé;
- donner une vision globale de l'évolution du système de formation (nombre d'élèves, d'apprentis et de stagiaires, de diplômés, de semaines de stages, etc.) à des fins de pilotage;
- assurer le suivi de la planification.

C'est dans ce cadre que les résultats de l'enquête 2016 sont présentés ci-dessous.

## 2. RESULTATS ET ANALYSE

### 2.1. TAUX DE REPONSE

La DGS a effectué 113 envois aux permanences, établissements médico-sociaux (EMS), foyers, hôpitaux et cliniques, institutions d'aide et de soins à domicile du canton.

	Envois	Réponses	Taux
Centres médicaux	18	8	<b>44%</b>
EMS	48	24	<b>50%</b>
Foyers	27	12	<b>44%</b>
Hôpitaux	13	10	<b>77%</b>
SAD	7	7	<b>100%</b>
<b>Total général</b>	<b>113</b>	<b>61</b>	<b>54%</b>

Le taux de réponse, en termes de retour de questionnaires, est de 54 %. Cependant, en considérant le poids des institutions et leur équivalent plein temps (EPT), le taux de réponse dépasse le 90 %.

### 2.2. EFFECTIFS ET AGE MOYEN

Fin 2014, selon la statistique officielle de l'office cantonal de la statistique<sup>1</sup>, on dénombrait 14'630 personnes et 11'466 EPT dans le domaine de la santé institutionnelle. A l'exception des EMS, dont le taux de réponse a été de 50 %, les plus gros employeurs du canton ont répondu au questionnaire, ce qui rend l'analyse des résultats sur les effectifs pertinente. Ainsi, l'enquête menée par la DGS sur les effectifs 2015 a révélé 13'230 personnes et 10'868 EPT répartis de la manière suivante :

<sup>1</sup> Statistique médicale et administrative des hôpitaux (STATMED), statistiques des établissements médico-sociaux (SOMED), statistiques des institutions d'aides et de soins à domicile (SPITEX).

	EPT	Personnes	Âge moyen
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>947</b>	<b>1'182</b>	<b>45.7</b>
Ambulancier/ère	15	16	45.0
Autres	264	313	46.2
Autres: Aide ménagère	223	323	48.0
Technicien-ne en analyse biomédicale	226	279	46.0
Technicien-ne en radiologie médicale	206	237	41.6
Technicien-ne en salle d'opération	13	14	36.1
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>424</b>	<b>580</b>	<b>42.5</b>
Autres	36	54	42.4
Diététicien-ne	41	58	40.3
Ergothérapeute	74	95	44.6
Logopédie (Orthophoniste)	18	31	45.3
Physiothérapeute	154	194	41.4
Psychologue	101	148	42.8
<b>Personnel soignant: Autres/sans formation</b>	<b>482</b>	<b>590</b>	<b>44.9</b>
Autre personnel soignant	191	230	43.9
Auxiliaire CR	86	106	42.6
Sans formation	109	145	44.8
Sans formation (aides-hospitalières)	95	109	48.3
<b>Personnel soignant: degré secondaire II</b>	<b>2'513</b>	<b>3'119</b>	<b>44.9</b>
Aide familiales (CFC ou diplôme cantonal), assistant/e en soins et santé communautaire (CFC)	495	615	42.3
Aide-soignant/e (CRS), aide en soins et accompagnement (AFP)	1'538	1'947	46.0
Autres	98	108	43.2
Personnel soignant niveau sec. II	382	449	43.9
<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>4'795</b>	<b>5'857</b>	<b>42.7</b>
Infirmier/ère dipl. avec ou sans spécialisation	4'602	5'617	42.9
Sage-femme	193	239	40.1
<b>Personnel soignant: médecins</b>	<b>1'707</b>	<b>1'903</b>	<b>37.6</b>
Médecins	1'707	1'903	37.6
<b>Total général</b>	<b>10'868</b>	<b>13'230</b>	<b>42.8</b>

L'âge moyen, toutes catégories confondues, est de 42,8 ans. Le personnel médico-technique est le plus âgé avec 45,7 ans en moyenne, alors que la catégorie « médecins » est la plus jeune avec 37,6 ans, ce qui n'est pas une surprise étant donné que l'enquête s'est adressée aux institutions (les médecins installés en cabinet n'ont pas été questionnés).

### 2.3. ENGAGEMENTS, DEPARTS, DUREE EN EMPLOI ET POSTES VACANTS

En 2015, selon cette enquête, il y a eu 1'423 nouveaux engagements et 967 départs, dont 160 à la retraite. Ce sont ainsi 456 personnes qui ont intégré ou réintégré le système de santé genevois. Au regard de la planification médico-sociale et sanitaire 2016-2019 qui a identifié un besoin supplémentaire annuel compris entre 450 et 830 personnes, l'enquête révèle que le besoin correspondant aurait été comblé.

L'âge moyen d'entrée est de 32,8 ans, celui de sortie est de 41 ans. La durée en emploi varie entre les catégories. Elle est comprise entre 4,1 années pour les médecins et 18,5 années pour le personnel médico-technique.

Les postes vacants annoncés au moment de l'enquête étaient de 123 (10 pour les médecins, 67 pour le personnel soignant de degré tertiaire, 24 pour le degré secondaire, 21 pour l'ensemble des autres catégories).

	Engagements	Sorties	Âge d'entrée moyen	Âge de sortie moyen	Durée en emploi
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>54</b>	<b>27</b>	<b>33.6</b>	<b>52.1</b>	<b>18.5</b>
Ambulancier/ère	3	0	35.0	N/A	N/A
Autres	20	6	33.0	41.0	8.0
Autres*Aide ménagère	7	13	44.0	57.0	13.0
Technicien-ne en analyse biomédicale	7	3	31.0	54.0	23.0
Technicien-ne en radiologie médicale	16	5	30.0	51.4	21.4
Technicien-ne en salle d'opération	1	0	45.0	N/A	N/A
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>33.1</b>	<b>41.4</b>	<b>8.3</b>
Autres	2	4	32.0	45.3	13.3
Diététicien-ne	2	3	30.0	39.3	9.3
Ergothérapeute	7	5	36.3	45.4	9.1
Logopédie (Orthophoniste)	2	0	30.0	N/A	N/A
Physiothérapeute	20	15	31.3	42.2	11.0
Psychologue	10	5	36.2	33.4	N/A
<b>Personnel soignant: Autres/sans formation</b>	<b>67</b>	<b>59</b>	<b>31.6</b>	<b>37.7</b>	<b>6.1</b>
Autre personnel soignant	28	24	33.2	43.8	10.6
Auxiliaire CR	16	11	31.7	40.2	8.5
Sans formation	18	21	26.9	30.5	3.6
Sans formation (aides-hospitalières)	5	3	40.2	30.3	N/A
<b>Personnel soignant: degré secondaire II</b>	<b>232</b>	<b>172</b>	<b>37.1</b>	<b>43.9</b>	<b>6.8</b>
Aide familiales (CFC ou diplôme cantonal), assistant/e en soins et santé communautaire (CFC)	52	26	33.7	40.6	6.9
Aide-soignant/e (CRS), aide en soins et accompagnement (AFP)	148	97	38.9	46.5	7.6
Autres	8	8	37.9	35.5	N/A
Personnel soignant niveau sec. II	24	41	32.9	41.4	8.5
<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>387</b>	<b>260</b>	<b>32.4</b>	<b>46.4</b>	<b>14.0</b>
Infirmier/ère dipl. avec ou sans spécialisation	365	242	32.6	46.7	14.2
Sage-femme	22	18	30.5	42.4	11.9
<b>Personnel soignant: médecins</b>	<b>455</b>	<b>340</b>	<b>31.0</b>	<b>35.0</b>	<b>4.1</b>
Médecins	455	340	31.0	35.0	4.1
<b>Total</b>	<b>1'237</b>	<b>890</b>	<b>32.8</b>	<b>41.0</b>	<b>8.2</b>
Personnels pour lequel l'âge n'a pas été indiqué	186	77			
<b>Total général</b>	<b>1'423</b>	<b>967</b>			

## 2.4. PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE

Afin de pouvoir apprécier la capacité de formation des institutions, il a été demandé d'indiquer le nombre de places, de semaines et d'heures de stage et d'apprentissage disponibles ou effectuées courant 2015. Le champ « places » a été bien renseigné; les deux autres l'ont été de façon partielle, raison pour laquelle les résultats ne sont pas présentés dans cette analyse.

### 2.4.1 PLACES PAR TYPE D'INSTITUTION

Les hôpitaux offrent 2'493 places de stage et 53 places d'apprentissage. Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), avec 2'149 places de stage, sont l'institution qui en offre le plus.

Les institutions d'aide et de soins à domicile proposent 183 places de stage et 33 places d'apprentissage. L'imad avec 33 places d'apprentissage est la seule institution d'aide et de soin à domicile qui en offre.

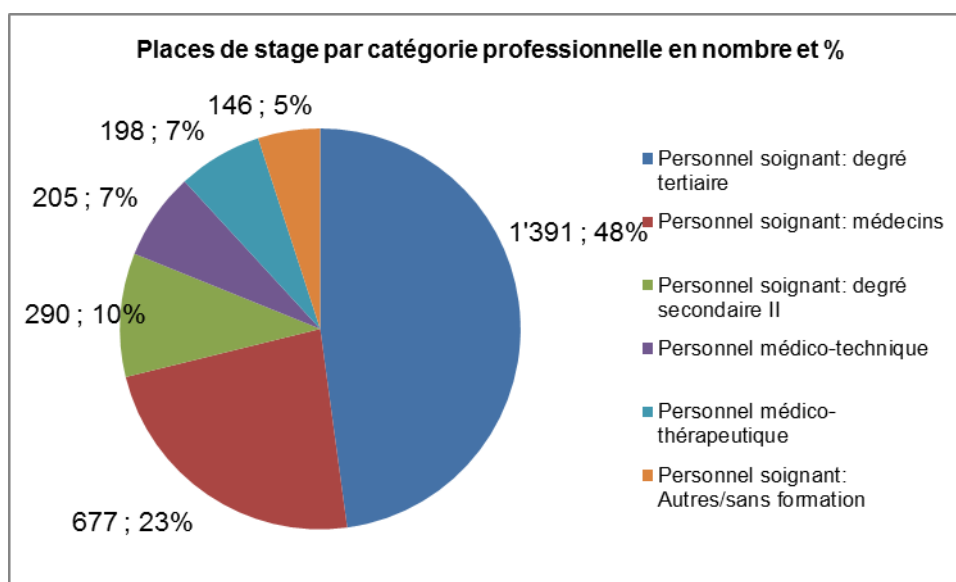
Les EMS offrent également 187 places de stage et 21 places d'apprentissage. Ces nombres doivent cependant être appréciés de façon partielle dans la mesure où la participation à l'enquête n'a été que de 50 %. Le potentiel de formation des EMS serait ainsi plus élevé que celui révélé par l'enquête.

Malgré leur petite taille, les foyers et les centres médicaux sont également des entités formatrices sur le canton. La remarque concernant les EMS s'applique également pour ces catégories.

Institutions	Nombre de places de stages	Nombre de places d'apprentissage
Hôpitaux	2'493	53
SAD	183	33
EMS	187	21
Foyers	29	2
Centre médical	15	0
<b>Total général</b>	<b>2'907</b>	<b>109</b>












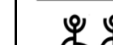

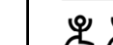

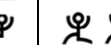
#### 2.4.2 PLACES PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Quelque 48 % des places de stage sont offertes au personnel soignant du degré tertiaire (infirmiers-ères et sage-femmes), 23 % le sont aux médecins, 10 % au degré secondaire II (assistant-e en soins et en santé communautaire, aide-familiale, aide-soignant-e), 7 % au personnel médico-technique (ambulancier-ère, aide-ménager-ère, technicien-ne en analyse biomédicale, technicien-ne en radiologie médicale, technicien-ne en salle d'opération), 7 % au personnel médico-thérapeutique (diététicien-ne, ergothérapeute, orthophoniste, physiothérapeute, psychologue) et 5 % au personnel sans formation.



L'enquête révèle 2'907 places de stage pour 10'866 EPT, le ratio « places de stage par EPT » est d'environ 1 pour 3 (27 %). Le tableau ci-dessous indique ce ratio pour chaque catégorie professionnelle<sup>2</sup> :

<sup>2</sup> Les catégories professionnelles sont reprises de la statistique fédérale (voir note 1). Il faut préciser ici que la catégorie "personnel médico-technique" regroupe à la fois des professions dont la formation relève de la Haute école de santé (HEdS), dénommé tertiaire A, que de la formation professionnelle initiale (CFC, niveau secondaire II), que des formations professionnelles supérieures (degré tertiaire B). Plus précisément, les techniciens-nes en salle d'opération et les techniciens-nes en radiologie médicale relèvent de la HES, les ambulancier/ère et techniciens-nes en analyse biomédicale, relèvent de l'ES.

degré tertiaire	médecins	degré secondaire	médico-technique	médico-thérapeutique	autres/sans formation	total
 <hr/> 	 <hr/> 	 <hr/>  	 <hr/>  	 <hr/> 	 <hr/> 	 <hr/> 

### 2.4.3 PLACES PAR PROFESSION ET INSTITUTION

L'enquête révèle qu'avec 1'391 places de stage, ce sont les soignants du degré tertiaire qui bénéficient du plus grand nombre de places. Les HUG en offrent plus de 80 % (1'121 places). Viennent ensuite les médecins (677), dont les places sont également offertes essentiellement par les HUG (671).

Le nombre de places d'apprentissage semble être relativement faible au regard du nombre d'EPT employés dans le domaine de la santé. Au vu de leur taille, les hôpitaux (publics et privés) pourraient sans doute fournir un effort supplémentaire. Les EMS, dont le taux de réponse à l'enquête n'a été que 50 %, sont dans la même situation et leur potentiel pourrait, probablement, être plus élevé.

S'agissant des institutions d'aide et de soins à domicile, l'imad avec 33 places se distingue et est la seule à offrir des places d'apprentissage.

Les foyers et les centres médicaux, malgré leur petite taille, fournissent également un effort dans le domaine de la formation avec 44 places de stage et 2 places d'apprentissage.

Catégories professionnelles/institutions	Nb de places de stage	Nb de places d'apprentissage
<b>Personnel soignant: degré tertiaire</b>	<b>1'391</b>	<b>0</b>
Hôpitaux	1'310	0
SAD	41	0
EMS	31	0
Foyers et centres médicaux	9	0
<b>Personnel soignant: médecins</b>	<b>677</b>	<b>0</b>
Hôpitaux	671	0
Foyers et centres médicaux	6	0
<b>Personnel soignant: degré secondaire II</b>	<b>290</b>	<b>101</b>
Hôpitaux	107	45
SAD	105	33
EMS	63	21
Foyers et centres médicaux	15	2
<b>Personnel médico-technique</b>	<b>205</b>	<b>8</b>
Hôpitaux	193	8
Foyers et centres médicaux	12	0
<b>Personnel médico-thérapeutique</b>	<b>198</b>	<b>0</b>
Hôpitaux	179	0
SAD	11	0
EMS	6	0
Foyers et centres médicaux	2	0
<b>Personnel soignant: Autres/sans formation</b>	<b>146</b>	<b>0</b>
EMS	87	0
Hôpitaux	33	0
SAD	26	0

## 2.4.4 OFFRE PUBLIQUE EN POURCENT DU TOTAL

L'effort de formation publique en pourcent du total est important. Les établissements publics médicaux fournissent près de 90 % (2'585 sur 2'907) des places de stage et plus de 97 % (106 sur 109) des places d'apprentissage.

## 2.5. ORIGINES DES DIPLOMES

Quarante-cinq établissements sur les 113 sondés ont fourni leurs réponses<sup>3</sup>. L'analyse des résultats révèle que 66 % des diplômes obtenus ont été délivrés en dehors de la Suisse, 10 % en dehors du canton de Genève. Seuls 24 % ont été délivrés dans le canton. Faute de comparaisons, il n'est pas possible d'apprécier si ce pourcentage est faible ou élevé.

On peut toutefois affirmer que le canton de Genève fait appel de façon importante à une main-d'œuvre qui a obtenu un diplôme étranger par rapport au personnel ayant obtenu un diplôme en Suisse. En effet, 3 diplômés sur 4 ont obtenu leur diplôme en dehors du canton.

Type d'établissements	Diplômes obtenus en Suisse			Diplômes obtenus en Suisse (hors Genève)		
	Diplômes obtenus à Genève	Diplômes obtenus en Suisse (hors Genève)	Diplômes obtenus hors Suisse	Diplômes obtenus total	Diplômes obtenus à Genève en % du total	Diplômes obtenus (hors Genève) en Suisse en % du total
Centre médical (5)*	37	6	34	77	48%	8%
EMS (19)	217	137	478	832	26%	16%
Foyers (9)	35	8	36	79	44%	10%
Hôpitaux (8)	272	75	1031	1378	20%	5%
SAD (4)	44	22	112	178	25%	12%
<b>Total général</b>	<b>605</b>	<b>248</b>	<b>1691</b>	<b>2544</b>	<b>24%</b>	<b>10%</b>

\* nombre d'établissements ayant participé à l'enquête

## 2.6. PLACES DE STAGE NECESSAIRES

### 2.6.1 A L'HEdS: HAUTE ECOLE DE SANTE

La HEdS offre cinq filières de formation et une volée mixte dont les cursus de formation sont spécifiés dans le tableau ci-dessous. En tenant compte du nombre de places de stage par filière et par année, il est possible d'estimer le besoin en nombre de places de stage annuel des élèves de la HEdS. Pour une année complète de formation, il est nécessaire que les institutions de santé offrent 1'944 places à 1'191 élèves.

<sup>3</sup> Les HUG et l'imad n'ont malheureusement pas répondu à cette question.



HEdS (2015)	5 filières / 1 volée mixte	Nombre d'étudiants totaux dans la filière	Admissions en 1ère année	Stages nécessaires	Stages nécessaires pour la filière/volée complète	Stages nécessaires estimés par année
Filière 1	Soins infirmiers	409	161	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	2'454	818
Filière 2	Technicien en radiologie médicale	93	46	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	558	186
Filière 3	Nutrition et diététique	100	34	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	400	133
Filière 4	Sage-Femme	93	31	3 : 1ère année 3 : 2ème année 3 : 3ème année (9 au total)	837	279
Filière 5	Physiothérapeutes	96	37	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	384	128
Volée mixte	Maturités spécialisées	224	224	1 : par année	224	224
Volée mixte	Modules complémentaires	176	176	1 : par année	176	176
<b>Total</b>		<b>1'191</b>	<b>709</b>			<b>1'944</b>

## 2.6.2 AU SECONDAIRE II

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'étudiants ainsi que le nombre de stages nécessaires par année pour les formations initiales et supérieures des écoles du centre de formation professionnelle dans le domaine de la santé concerné par l'enquête<sup>4</sup>. 524 élèves âgés entre 15 et 19 ans briguent un titre reconnu (niveau CITE<sup>5</sup> 3 de la classification de l'OCDE) dans les domaines de la santé. Ces 524 élèves ont besoin de 761 places de stage par année.

<sup>4</sup> Les écoles du centre de formation professionnelle santé-social (CFPS) accueillent également des futur-es hygiénistes dentaires (55 élèves), podologues (44 élèves), assistants-es médicaux-ales (20 élèves) et des éducateurs-trices de l'enfance (240 élèves). Ils ne sont pas inclus dans les résultats de l'enquête pour les raisons suivantes :

- les podologues et les assistantes médicales ne nécessitent pas de stages;
- les hygiénistes dentaires n'ont pas été clairement identifiés dans le cadre de l'enquête, ils le seront dans le cadre du prochain exercice;
- les éducateurs-trices de l'enfance appartiennent au domaine « social », tout comme les assistants socio-éducatifs qui font également partie des formations offertes par le CFPS et dont les stages sont offerts aussi en EMS.

<sup>5</sup> Classification internationale type de l'éducation

Type de formation	Nombre d'apprenants totaux en cours de formation	Nombres de stages dans le cursus	Stages nécessaires	Stages nécessaires pour volée complète	Stages nécessaires estimés par année
Assistants en soins et en accompagnement	17	2	1 : 1ère année 1 : 2ème année	34	17
Assistants en soins et santé communautaire-P	72	4	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année	288	96
Assistants en soins et santé communautaire-D	71	2	1 : 1ère année 1 : 2ème année 0 : 3ème année	142	47
Assistants socio-éducatifs	73	4	2 : 1ère année 1 : 2ème année 1 : 3ème année	292	97
Assistants socio-éducatifs, 3 ans	180	2	1 : 1ère année 1 : 2ème année 0 : 3ème année	360	120
Assistants socio-éducatifs, voie écourtée 2 ans	15	2	1 : 1ère année 1 : 2ème année	30	15
Ambulanciers dipl. ES	64	15	3 : 1ère année 3 : 2ème année 7 : 3ème année	960	320
Techniciens en analyses biomédicales dipl. ES	32	3	1 : 1ère année 2 : 2ème année	96	48
<b>Total</b>	<b>524</b>				<b>761</b>

Au total, le besoin annuel estimé en place de stage des filières ou volées de la HEdS et des voies initiales et ES pour le personnel soignant<sup>6</sup> est de 2'705 (1'944+761) stages pour 1'715 (1'191+524) élèves.

## 2.7. PLACES DE STAGE DISPONIBLES

L'enquête a révélé 2'907 places de stage disponibles, dont 1'988 pour l'ensemble du degré tertiaire et secondaire<sup>7</sup>. Au regard du besoin, les institutions couvriraient ainsi 73 % (1'988 places sur 2'705) de ce besoin, ce qui indique que le canton n'est pas autonome en la matière.

Toutefois, ce taux doit être pondéré par le taux de réponse à l'enquête qui n'est pas de 100 %. S'il l'on part du principe que le nombre de places des EMS, des foyers et centres médicaux qui n'ont pas répondu à l'enquête est identique à celui de ceux qui y ont participé, 243 places supplémentaires dont une centaine pour le degré tertiaire et secondaire seraient disponibles. Il y aurait ainsi au total 3'150 places de stage disponibles dont 2'088 pour les degrés ci-dessus. Moyennant cet ajustement, le taux de couverture s'élèverait à 77 %.

## 3. BILAN GENERAL DE L'ENQUETE 2016

Le bilan général de cette enquête est positif. Au regard des résultats, s'agissant d'un premier exercice, il est difficile de tirer des conclusions, plus facile de faire des observations. Ainsi, il est observé que :

- le taux de réponse a été élevé. Toutes les institutions d'aide et de soins à domicile ainsi que les principaux hôpitaux et cliniques y ont participé. Les centres médicaux et les foyers ont également collaboré. La participation des établissements médico-sociaux aurait certes pu être plus élevée, s'agissant d'institutions subventionnées;

<sup>6</sup> voir note 2

<sup>7</sup> voir note 2

- la durée en emploi du personnel soignant du degré secondaire (6,8 ans) est relativement faible par rapport à celle du personnel soignant du degré tertiaire (14 ans)<sup>8</sup>;
- au regard de la planification sanitaire, dont le besoin supplémentaire en personnels soignants estimé est compris entre 450 et 830 personnes par année, 457 personnes ont intégré ou réintégré le système de santé genevois courant 2015;
- le canton a une capacité de formation essentiellement dans les institutions publiques, notamment HUG et l'imad;
- presque tous les établissements offrent des places de stage, mais l'effort a été consenti surtout par les établissements publics (90 % du total);
- le nombre de places d'apprentissage disponibles au regard du nombre d'emplois dans le secteur paraît faible (109 places) et que ces places sont offertes uniquement par les institutions publiques;
- le nombre de places de stage nécessaires pour couvrir les besoins des élèves en formation du degré tertiaire et secondaire n'est pas suffisant au regard des résultats de l'enquête. Le taux de couverture est de 77 %;
- trois diplômés sur quatre ont obtenu leur diplôme en dehors du canton.

#### **4. SUITE 2017 ET AMELIORATIONS PREVUES**

Le canton continuera de soutenir les mesures de son programme de lutte contre la pénurie qui n'ont pas fait l'objet d'un abandon. Pour cette année 2016, les efforts du département se sont concentrés sur les mesures 4.1 - ouverture du centre Genève Santé-Social (qui a ouvert ses portes le 26 septembre), 4.2 - campagne d'image (lancée en automne) et 8.3 - tableau de bord.

Cette première enquête pose les bases pour un monitoring annuel qui permettra, à terme, de faire le lien avec les objectifs de planification sanitaire dans le domaine des professions de santé. Le questionnaire 2017 sera amélioré et complété, notamment les volets « causes de départ » et diplômes. Les questions des places de stage et d'apprentissage seront également précisées afin que les réponses obtenues puissent être exploitées de manière pertinente au regard des places de stage et d'apprentissage offertes par les institutions formatrices.

La prochaine enquête devrait être lancée au printemps 2017.

Nous remercions tous les participants à l'enquête qui, malgré leur charge de travail, ont trouvé le temps de répondre au questionnaire.

---

<sup>8</sup> voir note 2